

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Le libre accès et les revues prédatrices

Marie-Josée Lauzière, M.S.I.
Bibliothécaire
Service de la bibliothèque

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



L'arrivée du libre accès

1990 : Crise dans le milieu de l'édition savante.

5 maisons d'édition ont acquis un monopole assez grand pour changer les règles du marché.

En 25 ans, les tarifs d'abonnement aux périodiques scientifiques ont augmenté de près de 400 % et leurs marges de profit avoisinent les 40 %.

(Source : [Larivière, 2015](#))



Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Définition du libre accès selon les signataires de *Budapest Open Access Initiative* (2002)

Par « accès libre » à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir [comme] données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.

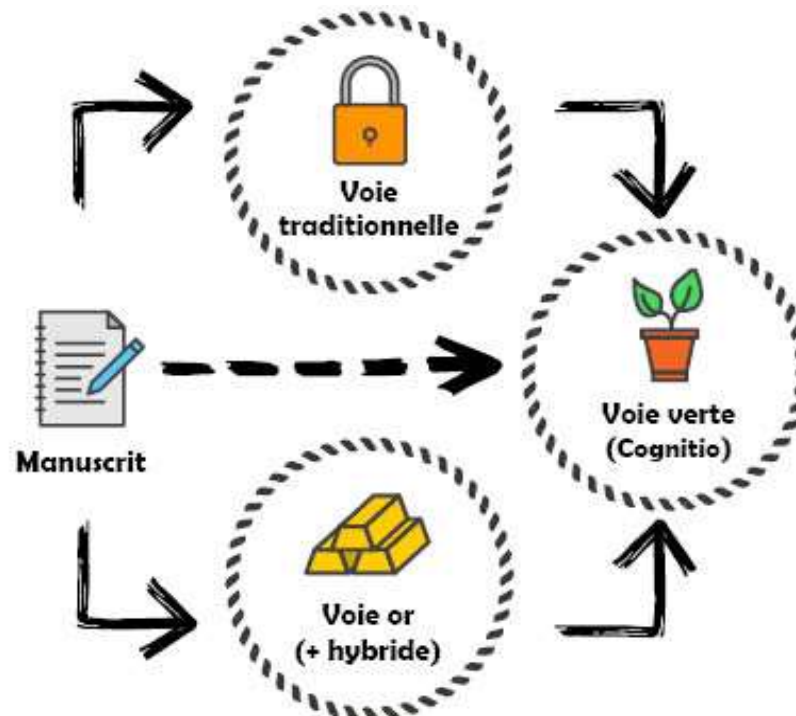
Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Le libre accès

Système traditionnel : au Québec, l'État finance la plupart des recherches, la bibliothèque paie l'abonnement et le chercheur paie parfois des frais pour la publication et effectue la révision par les pairs bénévolement.



Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs

Avantages du libre accès

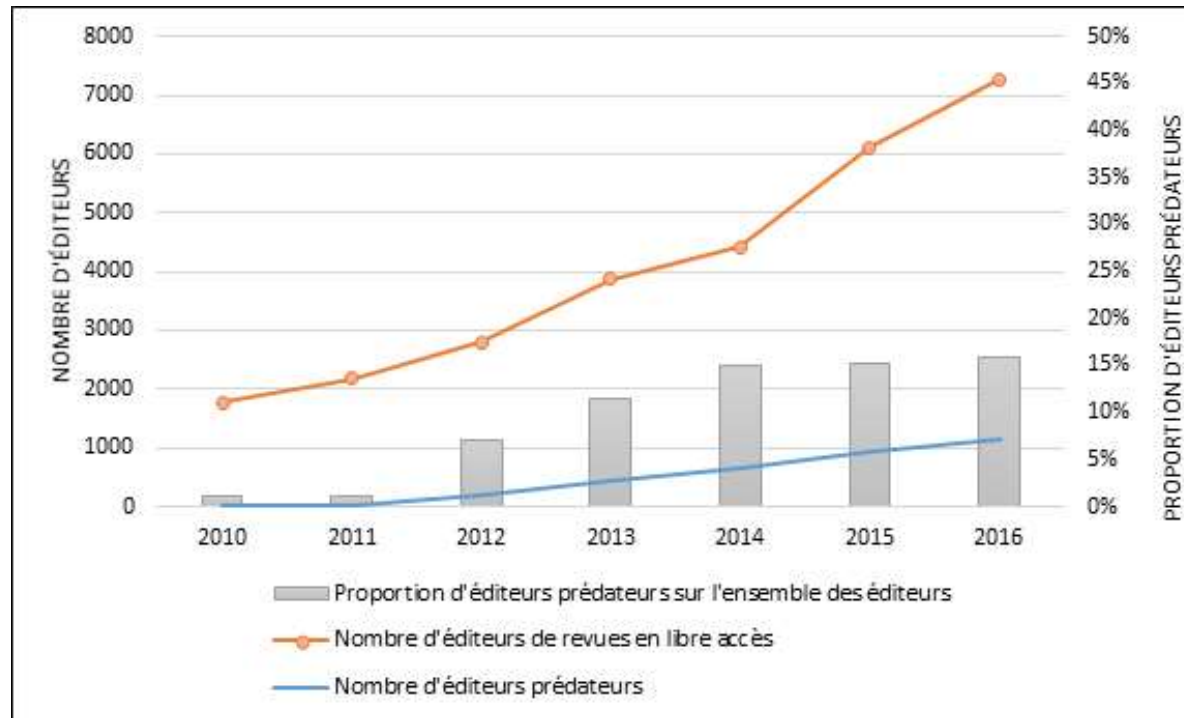


Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Les revues prédatrices dans le paysage de l'édition savante



Croissance des éditeurs prédateurs par rapport à l'ensemble des éditeurs de revues en libre accès (2010-2016).
[Données tirées du DOAJ et de la liste de Beall]

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Les revues prédatrices – vu d’ici

Le Canada n’y échappe pas : [Junk science under spotlight after controversial firm buys Canadian journals](#)

•Selon le PDG d’OMICS, cette entreprise prédatrice publie 700 revues, soit 50 000 articles par an, et offre 3 000 conférences en 2018. ([Indian Express, 2018](#))

Le Québec non plus : [Fraudes : fausses revues scientifiques, faux congrès](#)



Reconnaître une revue prédatrice

1. Des délais douteux

Les articles soumis sont acceptés dans un délai très court, parfois en moins de 24 heures.

2. Des frais cachés

Les frais de traitement ne sont communiqués qu'après l'acceptation du manuscrit. Et des frais sont chargés pour retirer l'article une fois publié!

3. Une crédibilité illusoire

La revue par les pairs promise n'a dans les faits jamais lieu, et la liste des membres du comité de rédaction est fictive ou mensongère.

4. Des sollicitations sans fin

Ces éditeurs harcèlent les chercheurs par courriel, les enjoignant à leur soumettre des articles ou à siéger sur leur comité éditorial.

5. Des publications de piètre qualité

Ni la plateforme de publication ni les articles publiés n'ont bénéficié de la révision linguistique.

6. Un plagiat éhonté

Les textes de présentation – voire le titre – de revues prestigieuses sont repris en tout ou en partie.

7. Chef de file dès le premier jour

Ces revues se présentent souvent comme des sources d'information reconnues et incontournables.

8. Un titre annonçant une origine fictive

Une mention géographique annoncée dans le titre doit concorder avec l'adresse de la revue (Ex. une revue britannique devrait normalement être éditée en Grande-Bretagne).

9. Une mesure d'impact impressionnante, mais fausse

Si une revue présente une mesure d'impact (Ex. CiteScore), mais n'est pas indexée par Scopus ou Web of Science, méfiez-vous!

10. Une revue inconnue de tous

Si ni vous ni vos collègues n'avez eu vent de l'existence de cette revue auparavant, il est possible qu'il s'agisse d'une revue prédatrice.

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Université du Québec
à Trois-Rivières

Quelques ressources pour éviter les revues prédatrices

[Association des bibliothèques de recherche du Canada \(CARL-ABRC\)](#)

Cette organisation a produit un court document offrant des conseils utiles aux chercheurs : [Comment évaluer une revue](#)

[Penser, vérifier, soumettre \(Think Check Submit\)](#)

Organisme qui offre des conseils aux chercheurs quant à la publication de leurs travaux dans des revues savantes.

[La liste de Beall](#)

Compilée depuis 2008, la liste de Beall permet d'identifier les revues considérées comme prédatrices selon les critères disponibles à l'adresse

suivante : <https://beallist.weebly.com/uploads/3/0/9/5/30958339/criteria-2015.pdf>

Après avoir été retiré du Web en janvier 2017, le travail de Beall a été repris et archivé. On y trouve la liste des éditeurs prédateurs, des indicateurs bibliométriques trompeurs souvent utilisés et des revues dont le nom imite celui de publications légitimes.

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Quelques ressources pour éviter les revues prédatrices

[Le Directory of Open Access Journals \(DOAJ\)](#)

Il s'agit d'un outil utile pour repérer la plupart des revues prédatrices. Les revues en libre accès absentes du DOAJ doivent effectivement être considérées avec grande prudence. Notons toutefois que des revues prédatrices peuvent avoir été malencontreusement incluses dans le DOAJ.

[La Master Journal List de Web of Science](#)

Plusieurs revues prédatrices prétendent être indexées par Web of Science. Vous pouvez vérifier cette affirmation en consultant cette liste.

[Scopus](#) (accès via le site de la bibliothèque)

Plusieurs revues prédatrices prétendent également être indexées par Scopus. Vous pouvez vérifier cette affirmation en recherchant le nom de la revue directement dans cette base de données.

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Publier dans une revue prédatrice : les conséquences?

Et si on publie par erreur dans une revue prédatrice?

Si on a payé les frais et cédé nos droits, il n'y a plus rien à faire.

Sinon,

- Faites une demande de retrait de l'article à la revue prédatrice.
- Payez les frais de retrait, si nécessaire.
- Soumettez à nouveau dans une revue légitime, en précisant la situation.
- Une fois l'article accepté, ajoutez une mention que cette version est la seule légitime.

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



"He didn't publish, so he perished."

Blitz.

Séances de **rédaction**
pour les cycles supérieurs



Bibliographie

- Anderson, R. (2018). *Scholarly Communication : What Everyone Needs to Know*. New York, NY : Oxford University Press.
- Bernatchez, J. (2015). Le libre accès aux articles scientifiques : référentiels, principes, normes et modalités. *Documentation et bibliothèques*, 61(1), 6-14. Repérée à <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.7202/1028999ar>
- Chiriac, E., & Labbé, S. (2016). Le libre accès : acteurs et enjeux. *Documentation et bibliothèques*, 62(1), 3-5. Repérée à <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.7202/1035924ar>
- Larivière, V., Haustein, S., & Mongeon, P. (2015). L'oligopole des grands éditeurs savants. Repérée à <https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2015/02/l-oligopole-grands-editeurs-savants>
- Larivière, V. (2018). La diffusion des connaissances à l'ère numérique : du libre accès aux revues prédatrices. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=7ulaxYsdUi0>
- Sugimoto, C. R., & Larivière, V. (2018). *Measuring Research : What Everyone Needs to Know*. New York, NY: Oxford University Press.
- Tremblay, E. (2018). Pour le libre accès aux publications scientifiques. *A bâbord!(73)*, 54-55.
- Tulandi, T., & Balayla, J. (2019). Revues prédatrices et réunions « bidon ». *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, 41(5), 581-583. <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.1016/j.jogc.2019.03.009>